CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E146966** **VALABLE JUSQU'AU** **16/03/2027**

ÉDITÉ LE 24/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/05/2002

Raison sociale : SERRES CYRIL PLOMBIER

Forme juridique : EI
DEPUIS LE 27/08/2025

Capital : 0

862 CHEMIN DE LA DOUMERGARIE
34700 SAINT-ETIENNE-DE-GOURGAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 441974805RM34

Siret : 441 974 805 00026

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 6542439704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 6542439704

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/08/2025

Téléphone : 0628640781 **Fax :**

Portable : 06 20 21 39 93

Responsabilité légale :
SERRES CYRIL CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : serres.cyril@gmail.com

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 209 424 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	1	19/02/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	1	19/02/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/03/2026 09:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E146966** **VALABLE JUSQU'AU** **16/03/2027**

ÉDITÉ LE **24/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/05/2002
Forme juridique : EI
DEPUIS LE 27/08/2025
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 441974805RM34

Siret : **441 974 805 00026**

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 6542439704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 6542439704

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/08/2025

Raison sociale : **SERRES CYRIL PLOMBIER**

862 CHEMIN DE LA DOUMERGARIE
34700 SAINT-ETIENNE-DE-GOURGAS

Téléphone : 0628640781 **Fax :**
Portable : 06 20 21 39 93

Site Internet :
E-mail : serres.cyril@gmail.com

Responsabilité légale :
SERRES CYRIL CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	19/02/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/03/2026 09:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.